

RAPPORT N° 440 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 19 MAI 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 11 au 18 mai 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins deux (2) personnes ont été assassinées en mairie de Bujumbura et dans la province de Kayanza.

Le rapport déplore aussi le cas de quatre (4) personnes qui ont été arbitrairement arrêtées en mairie de Bujumbura et dans la province de Makamba et celui de cinq (5) autres qui ont été enlevées dans les provinces de Bubanza, Makamba et en mairie de Bujumbura.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la nuit de samedi 11 mai 2024, un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom d'Épipode Yamuremye, âgé de 35 ans, a été assassiné à coups de gourdins par un groupe d'Imbonerakure¹ qui lui avaient tendu une embuscade sur le chemin de retour à son domicile situé dans la localité de Kigarama sur la colline de Busokoza de la zone et commune de Butaganzwa, en province de Kayanza (nord du Burundi).

Selon des sources locales, Épipode Yamuremye avait passé la journée dans des démarches à l'office d'état civil pour son mariage qui aurait dû être célébré au mois de juillet prochain. Ses assassins l'ont alors attendu sur son chemin de retour pour lui dérober son argent avant de l'assassiner à coups de gourdins reçus à la tête, étant donné qu'ils savaient bien que le défunt devait rentrer tard dans la nuit après la fermeture de son bar.

¹ Membres de la Ligue de jeunes affiliés au parti CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie).

SOS-Torture Burundi a appris que cinq Imbonerakure de la même colline, Ndyabona Léonard, les prénommés Claude, Onias et Ezéchiel ainsi que le surnommé Mamberesi, ont été arrêtés dans le cadre d'une enquête, en raison des traces de sang découverts sur leurs habits. Après avoir commis leur crime en effet, ils ont déplacé le corps de la victime et l'ont abandonné non loin de son domicile.

Elle demande une enquête approfondie pour identifier tous les auteurs de l'assassinat d'Épipode Yamuremye et les punir conformément à la loi.

- Dans la matinée de jeudi 16 mai 2024, le corps sans vie de Brice Irakoze a été retrouvé dans un ravin situé sur l'avenue Gishurushuru, dans le quartier de Carama, au nord de la ville de Bujumbura (ouest du Burundi), au moment où son véhicule se trouvait garé à côté du corps.

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps de Brice Irakoze présentait plusieurs blessures qui montrent qu'il a été assassiné à coups de couteau.

Des sources en provenance de sa famille ont précisé que Brice Irakoze, originaire de la commune de Rango en province de Kayanza, revenait de l'hôpital où sa femme venait d'accoucher et qu'il laisse derrière lui deux orphelins.

SOS-Torture Burundi regrette la recrudescence de la violence au Burundi et se demande comment de pareils crimes continuent de se commettre alors que des policiers et des Imbonerakure sillonnent sans relâche sur les collines et quartiers du territoire national. Elle demande une enquête approfondie et crédible pour identifier les auteurs de ce crime et les punir conformément à la loi.

2. Atteintes au droit à la liberté de mouvement : arrestations et détentions arbitraires

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi a révélé que le directeur technique du journal en ligne Akeza.net, Ahmadi Radjabu, a passé deux semaines entières en détention arbitraire au cachot du Service National de Renseignement (SNR) à Bujumbura (ouest du Burundi), avant d'être enfin libéré dans l'après-midi de jeudi 16 mai 2024, vers 17 heures, sans aucune communication à sa famille ni à son service sur les motifs de son arrestation.

Selon des sources locales, Ahmed Radjabu a été arrêté dans la soirée de jeudi 2 mai 2024 par des agents du SNR au moment où il prenait des images d'un incendie qui venait de se déclarer au marché de Ruvumera en zone de Buyenzi de la commune de Mukaza, mais qui a été vite maîtrisé par des sapeurs-pompier.

SOS-Torture Burundi déplore la violation impunie, devenue une habitude, des règles du code de procédure pénale en matière de privation de liberté. Elle demande au ministère public de faire des contrôles réguliers dans les cachots de police et d'engager des poursuites pénales contre les auteurs des violations de ces règles de procédure.

- Dans la matinée de lundi 13 mai 2024, vers 9 heures, trois responsables du parti CDP (Conseil Des Patriotes) en province de Makamba (sud du Burundi), à savoir Adrien Sibomana (représentant communal à Nyanza-Lac), Francine Nindorera (représentante de la Ligue des femmes à Makamba) et Bertille Iradukunda (représentante de la ligue des jeunes à Nyanza-Lac), ont été arrêtés par la police et conduits au commissariat communal de la police à Nyanza-lac.

Selon des sources locales, les trois responsables de ce parti ont été interrogés pendant plus de deux heures sur leur rôle dans la mobilisation de la population de

Nyanza-Lac en vue d'adhérer massivement au parti CDP, avant d'être libérés le même jour.

SOS-Torture Burundi demande au gouvernement du Burundi d'assainir le climat politique tendu et de laisser tous les acteurs politiques se préparer librement pour les prochaines échéances électorales de 2025 et de 2027.

3. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Dans l'après-midi de mardi 14 mai 2024, vers 13 heures, un homme connu sous le nom de Dieudonné Gahungu a été enlevé de son domicile situé derrière les bureaux de la commune de Gihanga, en province de Bubanza (nord-ouest du Burundi) par des individus en uniforme militaire qui l'ont conduit vers une destination inconnue, à bord d'une voiture Toyota Carina de couleur rouge aux vitres teintées.

Selon des sources locales, Dieudonné Gahungu avait vécu un moment au Rwanda avant de prendre la décision de revenir vivre au Burundi.

- Dans l'après-midi de mercredi 15 mai 2024, à 17h30, un homme connu sous le nom de Christian Mupenzi a été enlevé à la 6^{ème} avenue de la zone de Bwiza en commune de Mukaza de la mairie de Bujumbura (ouest du Burundi) par individus en uniforme de la police qui l'ont conduit vers une destination inconnue, à bord d'une voiture Toyota Probox de couleur blanche.

Selon des témoins, au moment de son enlèvement, Christian Mupenzi se trouvait avec des amis quand ces hommes l'ont appréhendé et l'ont forcé à monter dans leur véhicule, avant de repartir en trombe.

Les mêmes sources ont précisé que les membres de sa famille l'ont cherché dans plusieurs cachots de la mairie de Bujumbura, sans succès.

- Dans l'après-midi de samedi 18 mai 2024, vers 13h15min, Thierry Munezero, Firmin Nzeyimana et le prénommé Oscar, ont été enlevés de leurs domiciles respectifs par des hommes en uniforme de la police sur la colline de Kabondo de la commune de Nyanza-Lac, en province de Makamba (sud du Burundi).

Selon des témoins, des policiers ont débarqué du véhicule Toyota Hilux double cabine blanche aux vitres teintées et ont procédé à l'arrestation de ces trois hommes. Ils ont ensuite ligoté leurs pieds et bras avant de les embarquer, assis sur eux, à bord de leur véhicule en direction du chef-lieu de la province de Makamba.

Les mêmes sources ont révélé que toutes les trois victimes ont été accusées, sans preuve, de collaborer avec le mouvement RED²-Tabara.

SOS-Torture Burundi dénonce la recrudescence des cas d'enlèvements dans différentes localités du territoire national et demande au chef de l'Etat, Evariste Ndayishimiye, de s'impliquer personnellement pour mettre fin à ce phénomène criminel devenu insoluble depuis particulièrement la crise socio-politique de 2015.

² Résistance pour un Etat de Droit au Burundi.



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.